



Rapport : Démocratie Non-Représentative d'Haïti: Exclusion et Désillusion dans les Elections du 20 Novembre

6 Février 2017

Résumé Exécutif

Après presque deux ans de crise électorale, les électeurs haïtiens sont revenus aux urnes le 20 novembre 2016 pour élire pour la troisième fois un président, 16 sénateurs et 25 députés. L'élection présidentielle a été une reprise tant attendue des élections annulées et frauduleuses d'octobre 2015. Sur le plan de la procédure, le vote du 20 novembre était nettement meilleur que celui des élections de 2015. Mais malgré de nombreuses améliorations en matière de sécurité et d'administration électorale, les Haïtiens sont restés loin des urnes. La participation électorale officielle était de 21% (et aussi faible que 17% selon certains calculs), un chiffre troublant qui indique la mauvaise santé de la démocratie d'Haïti aujourd'hui.

Les élections du 20 novembre ont fait face à un certain nombre d'obstacles politiques, financiers et logistiques. Les élections ont été organisées par un gouvernement intérimaire qui manquait de légitimité constitutionnelle et avait pour mission de rétablir la confiance dans les institutions électorales discréditées du pays. La décision du gouvernement intérimaire d'annuler l'élection présidentielle frauduleuse d'octobre 2015 a été soutenue par les médias haïtiens, les organisations de défense des droits de l'homme, la plupart des partis politiques de l'opposition et l'un des deux candidats à la présidentielle, entre autres. Mais l'annulation a été vigoureusement contestée par l'autre candidat gagnant et la communauté internationale. Les États-Unis et d'autres pays de la communauté internationale se sont interrogés sur la validité de la décision et ont réduit le financement du processus électoral. Le gouvernement intérimaire a annoncé qu'il finirait par financer les élections à partir de ses propres revenus internes, un pas que beaucoup d'Haïtiens applaudissaient comme une preuve d'une plus grande autonomie.

Peut-être le plus grand obstacle était l'ouragan Matthew, qui a forcé un autre délai quelques jours avant que les élections ne soient prévues le 9 octobre 2016. La tempête a détruit 284 centres de vote et des nombreuses routes. Des sérieux doutes sur la préparation du pays, en particulier les Départements Sud et Sud-Ouest dévastés, sont restés jusqu'au jour des élections. Dans un tel contexte, le fait que les élections du 20 novembre aient eu lieu était un accomplissement.

Selon les observateurs électoraux, le jour du scrutin a été marqué par des irrégularités et des tentatives de fraude, mais relativement sans bouleversements, violences ou fraude généralisée. Les faiblesses flagrantes du système électoral haïtien révélé par le vote d'octobre 2015 - comme

l'absence de garanties contre le vote multiple à l'aide des accréditations des partis politiques ou des observateurs - ont été corrigées. D'autres changements positifs ont été observés dans les bureaux de vote bien formés, les documents électoraux de meilleure qualité et un nombre plus raisonnable de moniteurs de partis politiques. Dans les régions touchées par l'ouragan dans le sud, les citoyens ont pu aller aux urnes dans la plupart des endroits malgré la dévastation après que le gouvernement ait fait des réparations routières d'urgence et a distribué des tentes pour les utiliser comme des centres de vote improvisés.

Un grand nombre d'Haïtiens (mais difficiles à quantifier) n'ont pas voté le 20 novembre, non parce qu'ils ne voulaient pas, mais parce qu'ils n'étaient pas en mesure de se procurer des cartes électorales, de s'inscrire pour voter et de trouver leurs noms sur les listes électorales. Les problèmes persistants avec le registre civil d'Haïti et l'organisation responsable de sa gestion ont privé de nombreux électeurs potentiels, en particulier parmi les pauvres et les communautés rurales. Les déficiences de l'état civil ont également ouvert la porte à la fraude par le biais de cartes d'identité trafiquées.

Les résultats préliminaires ont été annoncés le 28 novembre, plaçant Jovenel Moïse de PHTK en premier avec 55.67% des voix et Jude Celestin de LAPEH en deuxième avec 19.52%. Plusieurs parties ont demandé la vérification du vote du 20 novembre en se basant sur les possibilités de fraude de carte d'identification nationale (« CIN ») et des observations selon lesquelles le centre de dépouillement avait accepté les votes exprimés au moyen d'un CIN frauduleux. La vérification a été ordonnée, mais les parties contestataires et les observateurs des droits de l'homme ont boycotté l'examen en invoquant l'omission du comité d'examen de suivre les procédures électorales et le manque de transparence. Lorsque les résultats définitifs ont été annoncés le 3 janvier, confirmant les résultats préliminaires, de nombreux électeurs avaient des doutes persistants quant à la véracité des résultats.

Les élections du 20 novembre témoignent d'une profonde crise du système électoral haïtien. Après le renversement de la dictature de Duvalier en 1986, la participation politique aux élections générales a été constamment élevée. Le taux de participation électorale aux élections présidentielles de 1990 et 2000 était respectivement de 50% et 60%.¹ Suite au coup d'Etat 2004 contre le président Jean-Bertrand Aristide, la participation a commencé à décliner; la participation du 20 novembre 2016 a représenté le plus bas de l'histoire d'Haïti.² Après les grands espoirs des années post-Duvalier, la violence électorale, le vote-gréement, la privation du droit de vote et les interventions étrangères répétées ont suscité une désillusion profonde avec la démocratie.

Paradoxalement, la baisse des taux de participation s'est produite parallèlement aux investissements massifs de la communauté internationale dans l'appareil électoral haïtien. Les millions dépensés par les États-Unis et d'autres pays du groupe de base sur les programmes de promotion de la démocratie dans l'ère post-Aristide ont produit un système électoral qui est plus faible, moins fiable et plus exclusif qu'avant.

Les élections du 20 novembre, en plus des élections communales et municipales qui se sont tenues le 29 janvier 2017, ont permis à Haïti de revenir à un gouvernement constitutionnel après une interruption de plusieurs années. Alors qu'Haïti peut obtenir une stabilité politique

nécessaire à court terme, un président élu par moins de 10% des électeurs admissibles fait face à de sérieuses limites à son mandat populaire. Des questions encore plus graves demeurent quant aux pouvoirs démocratiques de nombreux sénateurs et députés qui doivent davantage leur place à la violence, aux perturbations et à la fraude des élections de 2015 qui les ont mises en place qu'à la volonté des électeurs haïtiens. Le gouvernement entrant, les partis politiques et la communauté internationale sont encouragés à prendre des mesures correctives pour gagner la confiance populaire du système électoral et améliorer la participation des électeurs, ce qui permettra un mandat pleinement démocratique des élus.

Lire la note de presse en français ici : <http://www.ijdh.org/2017/02/topics/politics-democracy/report-troubling-weaknesses-in-electoral-system-overshadow-return-of-constitutional-rule-in-haiti-francais-inclus/>

Lire le rapport en anglais ici : <http://www.ijdh.org/wp-content/uploads/2017/02/Haitis-Unrepresentative-Democracy-Linked.pdf>

¹ National Lawyers Guild, International Association of Democratic Lawyers, Report of the National Lawyers Guild and Association of Democratic Lawyers Delegation on the October 25, 2015, Presidential and Legislative Elections in Haiti 4 (Nov. 2015), available at <https://www.nlg.org/news/releases/nlg-and-ia dl-election-observers-establish-flaws-haitis-october-25-vote-call-for-independent-investigation/>.

² Jake Johnston, Breakdown of Preliminary Election Results in Haiti, Center for Economic and Policy Research Haiti Relief and Reconstruction Watch (Dec. 6, 2016), available at <http://cepr.net/blogs/haiti-relief-and-reconstruction-watch/breakdown-of-preliminary-election-results-in-haiti>.